

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/10/2025 - 17107 - 2022 B 01392 - 913 973 152 - 2TM génie climatique

SARL 2TM GENIE CLIMATIQUE
Capital de 4000 euros
Sise 91397315200014
84700 SORGUES
SIRET 91397315200014

Assemblée Générale Ordinaire
d'Approbation des Comptes clôturés au 31/12/2024
tenues le 10/09/2025

L'an deux mille vingt cinq et le dix septembre, à 11 heures 30, l'assemblée générale des associés de la SARL 2TM GENIE CLIMATIQUE sise 36 ALL HENRI MATISSE 84700 SORGUES Siret **91397315200014** s'est tenue dans les locaux de la société en vue de l'approbation des comptes clôturés le 12/31/2024.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Mohamed TOUIOUEL** en sa qualité de président.

Le président fait signer la feuille des présences et constate :

Sont présents :

- **Monsieur Mohamed TOUIOUEL**
- -
- -

Sont représentés :

- Néant.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

En assemblée ordinaire :

- Approbation des comptes établis pour l'exercice clos ;
- Quitus au gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Questions diverses ;

Le président passe en revue les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution : approbation des comptes

Après lecture du rapport du président relatif aux comptes de la société pour l'exercice courant du 01/1/2024 au 12/31/2024 , l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, elle approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été établis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : quitus au Gerant

Les associés donnent quitus au Gerant pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée décide d'affecter le résultat, soit bénéfice 3419 euros, de la manière suivante :

- Autres réserves : 3419 euros
- Reserve légal : - euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : conventions réglementées

Les associés approuvent les rémunérations suivantes perçues en 2024.

Cinquième résolution : formalités de dépôt des comptes au greffe

Les associés donnent pouvoir à **Monsieur Mohamed TOUIOUEL** déposer les comptes annuels et documents d'assemblée auprès du Greffe du Tribunal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

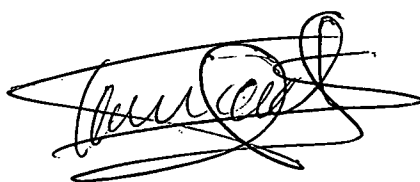
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le 10/09/2025

A BAGNOLS SUR CEZE

Monsieur Mohamed TOUIOUEL



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		1 083	1 083		
20500000	Concessions et droits similaire	1 395	1 395		
28050000	Amortissement concession et dr	312	312		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 554	8 473	10 081	118.97
21822000	Véhicule utilitaire acheté par	19 750	9 500	10 250	107.89
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	3 359	1 069	2 290	214.17
28182000		1 900		1 900	
28182200	Amortissement véhicule utilita	1 469	1 469		
28183000	Amortissement matériel informa	1 186	627	559	89.16
Total II		19 638	9 557	10 081	105.49
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		878	12 696	11 818	93.08
41100000	CLIENTS		12 696	12 696	100.00
41120000	Client 20%	878		878	
AUTRES CREANCES		21 699	26 034	4 336	16.65
40100000	Fournisseur	3 722		3 722	
43100000	Urssaf	444		444	
44400000	ETAT IMPOT SUR BENEF	2 309	11 839	9 530	80.50
44551000	TVA à décaisser	6 500	6 500		
44566000	TVA sur abs	1 978		1 978	
44567000	Crédit de TVA	6 180	2 673	3 507	131.19
44571000	TVA collectée 10%	567		567	
44586000	TVA sur factures à recevoir		1 267	1 267	100.00
46799200	Opération non imposable (Autre		3 755	3 755	100.00
DISPONIBILITES		34 799	13 533	21 266	157.13
51200200	Banque (Crédit Agricole COMPTE	34 799	13 533	21 266	157.13
Total III		57 376	52 264	5 113	9.78
TOTAL GENERAL		77 014	61 820	15 193	24.58

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL	4 000	4 000		
10130000 Capital souscrit (interne Doug	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 Réserve légale	400	400		
REPORT A NOUVEAU	33 400	31 326	2 074	6.62
11000000 Report à nouveau solde crédite	31 326	31 326		
12000000 Résultat	2 074		2 074	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 419	2 074	1 346	64.91
Total I	41 219	37 800	3 419	9.05
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 943	3 760	2 184	58.08
45500100 Retrait ou dépense pour usage	5 260	3 760	1 500	39.90
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	684		684	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 245	10 574	1 329	12.56
40100000 Fournisseur	9 245	2 969	6 276	211.39
40810000 Facture a recevoir		7 605	7 605	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 822	5 932	7 890	133.00
42100000 Salaires	4 457		4 457	
43100000 Urssaf		382	382	100.00
43710000 Pro Btp	425		425	
43720000 Caisse de congés CIBTP.LR	975	1 882	907	48.19
43860000 Organismes sociaux à payer (Mo	476	952	476	50.05
43870000 Organismes sociaux produit à r	136		136	
44562000 TVA sur Immob	190	190	0	0.17
44566000 TVA sur abs		447	447	100.00
44571000 TVA collectée 10%		77	77	100.00
44571100 TVA collectée 10%	273		273	
44571200 TVA collectée 20%	382	1 993	1 611	80.84
44579000 TVA sur factures clients (Comp	9	9		
44583000 REMBOURSEMENT DE TVA	6 500		6 500	
AUTRES DETTES	6 784	3 755	3 029	80.67
41100000 CLIENTS	685		685	
41105500 Client 5.5%	6 000		6 000	
41110000 Client 10%	99		99	
46789200 Opération non imposable (Autre		3 755	3 755	100.00
Total IV	35 795	24 021	11 774	49.02
TOTAL GENERAL	77 014	61 820	15 193	24.58